

Instructions pour les demandes de financement

adaptées aux plans stratégiques
nationaux

Période d'allocation 2023-2025

Les présentes instructions visent à aider les candidats à remplir le formulaire de demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux. Tous les intervenants participant à l'élaboration d'une demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux pour la période d'allocation 2023-2025 doivent prendre connaissance des présentes instructions.

Table des matières

Introduction	2
Changements importants au formulaire de demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux pour la période d'allocation 2023-2025	5
Dépôt d'une demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux	8
Remplir le formulaire de demande de financement	9
Section 1. Demande de financement et justification	12
Section 2. Mise en œuvre	27
Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer	31

Introduction

Utilisation de la demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux

Les plans stratégiques nationaux (PSN) sont des documents nationaux qui effectuent le suivi des priorités et des cycles des pays. Le Fonds mondial a conçu cette démarche pour permettre aux candidats d'écourter les descriptifs à fournir dans leur demande de financement et de faire référence autant que possible au PSN du pays et à d'autres documents nationaux. Cette démarche convient particulièrement aux cas suivants :

- les pays dont la durée du PSN chevauche la durée de la subvention ;
- si le PSN comprend la majorité des éléments utiles à la demande de financement.

Les candidats recevront une lettre d'allocation indiquant le montant alloué et s'ils doivent remplir une demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux.

Si, au moment de la candidature, l'instance de coordination nationale (ICN), en consultation avec le gestionnaire de portefeuille du Fonds, estime que ce format n'est pas adapté (par exemple, si le PSN n'est pas prêt), le pays peut soumettre un autre type de demande ([avec examen complet](#)¹ pour les pays classés dans la catégorie des portefeuilles essentiels ou à fort impact ou [adaptée aux portefeuilles ciblés](#)² pour les pays de la catégorie des portefeuilles ciblés).

Pertinence des plans stratégiques nationaux

Les PSN doivent contenir de l'information actualisée et pertinente qui traite des sujets suivants :

- l'analyse contextuelle fondée sur des données probantes la plus récente ;
- la façon dont le programme s'inscrit dans le contexte sanitaire général du pays ;
- les cibles et objectifs pour la période couverte par la stratégie du plan ;
- les interventions prévues spécifiques, précisant les populations et régions cibles ainsi que la couverture attendue et les résultats visés ;
- les plans visant à atténuer les obstacles liés aux droits humains et au genre et les inégalités en matière de santé ;
- les plans visant à répondre aux besoins des populations clés ou vulnérables ;
- les mesures ciblées visant à mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS), y compris des systèmes communautaires et de santé ;
- les éléments prouvant que les PSN ont été élaborés de manière inclusive, en faisant participer activement la société civile, des groupes communautaires et des groupes de populations clés ;
- le détail des coûts de mise en œuvre d'après des estimations à jour ;
- la hiérarchisation des domaines les plus importants/à plus fort impact dans un environnement aux ressources limitées ;
- le détail du paysage intégral de financement, notamment les activités déjà financées ;
- les considérations en matière de pérennité, notamment les plans spécifiques visant à renforcer la pérennité de la lutte nationale contre les maladies ;
- les plans opérationnels, y compris le budget et le cadre de performance.

Aux fins de la présente demande de financement, un PSN peut :

- être propre à une maladie ;
- couvrir toutes les maladies ou plusieurs d'entre elles ou constituer un plan de santé national ;

¹ Demande de financement avec examen complet - https://www.theglobalfund.org/media/12337/fundingrequest_fullreview_template_fr.pdf

² Demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés - https://www.theglobalfund.org/media/12349/fundingrequest_focusedportfolio_template_fr.pdf

- être composé d'un document unique ou d'un ensemble de documents (comme des descriptifs stratégiques nationaux, des plans opérationnels ou d'autres documents nationaux pertinents).

À noter que les projets de PSN à une étape d'élaboration avancée sont acceptables si l'ICN ne prévoit aucun changement majeur dans la version définitive.

Un PSN qui ne contiendrait pas tous les éléments susmentionnés pourrait être recevable dans la mesure où les informations manquantes sont fournies sous forme de descriptifs.

La demande de financement peut également comprendre des interventions prioritaires qui ne figurent pas dans le PSN, mais dont l'inclusion à la demande est justifiée, par exemple :

- Changements dans le contexte épidémiologique relevés dans les données de suivi et d'évaluation ou dans un examen de mi-parcours ;
- Leçons apprises durant la mise en œuvre des programmes en cours ;
- Changement dans les besoins des communautés les plus touchées découlant d'un changement dans le contexte du pays.

Il est essentiel que les PSN (à l'étape de projets ou définitifs) soient soutenus par tous les membres de l'ICN (y compris les organisations de la société civile).

Élaboration de la demande de financement

Après la réception de la lettre d'allocation, les candidats reçoivent, de la part de leur équipe de pays du Fonds mondial, un formulaire qui n'est pas prérempli et des annexes. L'annexe 1 comprend une liste de vérification des documents à inclure à la demande.

Le Fonds mondial exige que la demande de financement soit élaborée de façon inclusive. Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025](#)³ pour prendre connaissance des attentes et des recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Comme mentionné dans les [notes d'information](#),⁴ les interventions proposées doivent répondre aux besoins de la communauté, être appuyées par des données ventilées à jour et harmonisées aux orientations techniques, en plus de s'attaquer aux obstacles liés à l'équité, aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services. L'information fournie dans le formulaire de demande doit être orientée par les plans stratégiques nationaux, les stratégies du secteur de la santé, les stratégies de financement du secteur de la santé, les examens des programmes, les évaluations, les directives techniques nationales et autres documents nationaux pertinents et être alignée sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).⁵

Demandes de financement conjointes et intégrées

Le Fonds mondial utilise le terme « composante » pour faire référence aux investissements pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ou pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) dans une demande de financement ou une subvention. Par exemple, une demande de financement peut inclure des composantes VIH, tuberculose et SRPS, ce qui signifie qu'elle contient des modules pour chacun de ces trois domaines d'investissement.

L'expression « demande de financement conjointe » désigne une demande de financement qui inclut au moins deux composantes. L'expression « demande de financement intégrée » désigne une demande de financement qui inclut toutes les composantes de maladie admissibles et la composante SRPS.

Le Fonds mondial encourage les candidats à soumettre des demandes de financement intégrées, qui leur permettent de mieux exposer en quoi les programmes de lutte contre les maladies et les investissements

³ Formation en ligne Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025 (inscription sur [iLearn](#) obligatoire : <https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/>) -

<https://theglobalfund.csod.com/DeepLink/ProcessRedirect.aspx?module=ioRegisterAndLaunch&io=e92ab83a-37b8-405d-9b4c-64684a7e4013>

⁴ Notes d'information - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

⁵ Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028 : https://www.theglobalfund.org/media/11613/strategy_globalfund2023-2028_narrative_fr.pdf

dans les SRPS sont considérés dans leur globalité et comment les programmes se complètent, sont bien intégrés et optimisent les ressources.

Dans les cas où le taux de co-infection par la tuberculose et le VIH est élevé, une demande conjointe tuberculose-VIH est requise.

Assouplissements pour les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles

Tous les pays ont été touchés par la pandémie de COVID-19, et de nombreux pays doivent encore faire face à des urgences et des problèmes multiples qui touchent leurs systèmes communautaires et de santé. Toutefois, certains pays présentent des fragilités⁶ et défis opérationnels supplémentaires dont il faut tenir compte.⁷ Les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles peuvent bénéficier d'assouplissements dans le processus de demande de financement.⁸

Examen de la demande de financement

Une fois déposés, les documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial (comme indiqué à l'annexe 1) étayeront l'examen préliminaire visant à s'assurer que toutes les exigences de la demande sont respectées et à établir les données de référence pour de futures périodes d'allocation. Les demandes de financement sont ensuite examinées par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP), qui se base sur ses [critères d'examen](#)⁹ publiés pour évaluer la qualité technique, la cohérence avec la [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#), le potentiel d'impact et la pérennité potentielle de la demande de financement. Le CTEP tient aussi compte de tout progrès effectué par rapport aux enjeux soulevés dans les formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation, particulièrement ceux visant la période d'allocation 2020-2022.

Les candidats sont encouragés à prendre connaissance du [Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions](#)¹⁰ et à s'inspirer des leçons tirées, qui peuvent être appliquées aux programmes nationaux et contribuer à l'élaboration de demandes de financement fructueuses. Les candidats devraient aussi prendre connaissance des anciens formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation du CTEP de leur pays afin de démontrer que des progrès ont été faits quant aux enjeux ciblés par le passé.

En savoir plus

Le [Manuel du candidat](#)¹¹ offre plus d'informations sur le cycle de financement et sa portée dépasse celle des présentes instructions. On y suggère aussi des documents de référence utiles à l'élaboration des demandes de financement.

Pour toute question, veuillez écrire à accesstofunding@theglobalfund.org.

⁶ Le terme « fragilité » s'aligne sur la terminologie utilisée par d'autres partenaires de développement, tels que l'[OMS](#), [Gavi](#), la [Banque mondiale](#) et l'[OCDE](#).

⁷ La note de politique relative aux contextes d'intervention difficiles est en cours de révision. En mars 2022, la liste des pays aux contextes d'intervention difficiles admissibles à l'aide financière pour la période d'allocation 2023-2025 comprenait l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, l'Irak, le Liban, le Libéria, le Mali, le Myanmar, le Nicaragua, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, la Palestine, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République populaire démocratique de Corée, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie, le Tchad, l'Ukraine, le Venezuela et le Yémen.

⁸ Comme indiqué dans la [Politique relative aux contextes d'intervention difficiles](#) - https://www.theglobalfund.org/media/8164/bm35_03-challengingoperatingenvironments_policy_fr.pdf

⁹ Mandat du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/5319/trp_technicalreviewpanel_tor_fr.pdf

¹⁰ Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/12229/trp_2020-2022observations_report_fr.pdf

¹¹ Manuel du candidat - https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel_applicanthandbook_guide_fr.pdf

Changements importants au formulaire de demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux pour la période d'allocation 2023-2025

Les candidats qui ont rempli une demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux par le passé reconnaîtront le formulaire pour la période d'allocation 2023-2025. Cette section décrit les changements qui visent une harmonisation avec les attentes de la nouvelle [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#).

Les candidats sont encouragés à consulter le [Manuel du candidat](#) et les autres documents d'orientation du candidat pour en savoir plus sur ces éléments importants.

Participation et leadership des communautés les plus touchées

Le Fonds mondial reconnaît qu'une forte participation communautaire mène à des investissements équitables et durables, sensibles à l'âge et au genre, et fondés sur les données probantes et les droits humains. Afin d'encourager une dynamique où les communautés sont au cœur des programmes, les attentes quant à la participation et au leadership communautaires pendant l'élaboration des demandes de financement ont été précisées ; et sont reflétées dans deux nouvelles annexes qui doivent donc être jointes aux demandes :

- L'annexe sur les priorités des communautés et de la société civile pour les demandes de financement présentera les besoins ciblés au cours de l'élaboration de la demande ; pour chaque besoin, il faudra préciser s'il s'agit d'une priorité à inclure dans la demande de financement pour la somme allouée ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.
- L'annexe Description du dialogue au niveau du pays décrira la structure de la participation et la participation elle-même au dialogue au niveau du pays mené pour étayer l'élaboration de la demande de financement.

Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays](#) pour connaître les attentes et les recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Investissement dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé

Les candidats doivent étudier la façon dont les investissements dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) vont au-delà des programmes de lutte contre les maladies et visent à harmoniser et à consolider des systèmes communautaires et de santé plus étendus.

Afin d'assurer que les investissements SRPS sont considérés dans leur globalité, les candidats doivent joindre à chaque demande de financement une annexe décrivant les lacunes et priorités en matière de SRPS.

Les candidats sont invités à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#),¹² qui définit les « approches critiques » concernant les systèmes de laboratoire, de ressources humaines pour la santé et de gestion des produits de santé.

¹² Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé - https://www.theglobalfund.org/media/8831/core_resilientsustainablestystemsforhealth_infonote_fr.pdf

Le [Manuel du candidat](#) propose des recommandations relatives aux échéances des analyses et décisions permettant d'optimiser l'efficacité et la fluidité du dialogue au niveau du pays.

Préparation aux pandémies

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé et les programmes de lutte contre les maladies partout dans le monde mettent en évidence l'importance de la préparation aux éventuelles pandémies en parallèle à la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Les candidats doivent en tenir compte dans la période d'allocation 2023-2025 et présenter les étapes de cette préparation.

Dans bien des cas, les investissements relatifs à la préparation aux pandémies s'inscriront dans les modules et interventions SRPS priorités pour l'allocation de fonds ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Ces modules comprennent les laboratoires, les ressources humaines pour la santé, la surveillance ainsi que l'oxygène thérapeutique et les soins respiratoires. Lorsqu'il y a lieu, les interventions et activités spécifiques de ces modules devraient délibérément s'aligner sur le Règlement sanitaire international et en renforcer les capacités, conformément aux évaluations externes conjointes et plans d'action nationaux en matière de sécurité sanitaire ou par la mise en œuvre d'autres plans de préparation aux pandémies (notamment l'influenza) aux niveaux national et local.

Dans tous les cas, les candidats sont encouragés à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) pour en savoir plus sur la préparation aux éventuelles pandémies.

Compléter les tableaux de données essentielles

Les tableaux de données essentielles comprennent maintenant des champs et onglets supplémentaires que les candidats doivent remplir.

Une partie des tableaux est toujours préremplie par le Secrétariat du Fonds mondial à l'aide des ensembles de données publiques disponibles et de l'information envoyée au Fonds mondial dans le cadre des subventions existantes. Il est toujours demandé aux candidats de passer en revue ces données et de corriger toute information qui diffère des données d'analyse présentées dans la demande de financement. Les candidats doivent aussi remplir tous les tableaux de données qui n'ont pas été préremplis par le Secrétariat.

Les candidats sont encouragés à examiner et à remplir les tableaux de données essentielles avant de remplir le formulaire de demande en fournissant les données pertinentes sans oublier d'indiquer leur source. Lorsque les tableaux de données essentielles sont révisés et remplis, les candidats sont encouragés à se reporter à ces données en remplissant le formulaire de demande pour assurer l'uniformité des données fournies.

Éléments essentiels du programme

Les éléments essentiels du programme sont des interventions et des approches clés fondées sur des données probantes visant à atteindre les objectifs ambitieux énoncés dans les stratégies mondiales de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Lorsqu'ils font partie des programmes nationaux, les éléments essentiels du programme aident les pays à atteindre leurs objectifs nationaux. Afin d'assurer que les programmes sont en voie de satisfaire aux éléments essentiels du programme, les candidats doivent indiquer leurs progrès quant à l'atteinte de ces éléments pour la tuberculose et le VIH dans les tableaux des données essentielles. Les candidats au financement de programmes de lutte contre la tuberculose, le VIH et le paludisme des pays des portefeuilles essentiels et à fort impact sont également invités à décrire dans leur demande de financement tout plan visant à répondre aux éléments essentiels du programme qui n'ont pas été satisfaits.

Le Comité technique d'examen des propositions tiendra compte, dans son examen de la candidature, du degré de réalisation des éléments essentiels du programme.

Démonstration du rapport coût-efficacité

Le Fonds mondial s'attend à ce que toutes les demandes de financement démontrent un bon rapport coût-efficacité à travers les cinq dimensions (économie, efficacité, efficience, équité et viabilité), selon la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#).¹³

Il n'y a pas de question spécifique sur le rapport coût-efficacité ; les candidats sont encouragés à démontrer les cinq dimensions dans leurs réponses tout au long du formulaire.

Intensification des programmes complets visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains et au genre

Dans sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial s'est engagé à intensifier les démarches et les programmes complets visant à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre dans l'ensemble du portefeuille. Au cours de la période d'allocation 2023-2025, les candidats doivent fournir une analyse des obstacles et des efforts pour les lever, et se reporter à cette analyse lors de l'ajout de programmes exhaustifs mis à l'échelle dans leur demande. Le CTEP évaluera si les programmes de réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre sont réellement complets et si leur portée permet de produire des résultats.

Renforcement des ressources nationales pour soutenir les systèmes de santé et la lutte contre les trois maladies

Les ressources nationales sont essentielles à l'atteinte et au maintien de résultats programmatiques (notamment pour les SRPS) et sont un facteur déterminant dans l'amélioration du rapport coût-efficacité. Les subventions du Fonds mondial ont un effet catalyseur et doivent compléter les priorités nationales pour les SRPS et la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Afin de démontrer que le financement national est priorisé dans les demandes de financement, les candidats doivent fournir de l'information sur les engagements de cofinancement, une analyse des efforts pour augmenter le financement du secteur de la santé, et une description détaillée des investissements nationaux, appuyée par des données et leurs sources.

Évaluation des risques

Dans le cadre d'une approche évolutive de la gestion des risques, la section du formulaire de demande de financement portant sur les risques pour la période d'allocation 2023-2025 ne portera que sur trois domaines de risques programmatiques. De nombreux risques évalués au cours de l'établissement de la subvention pourront être atténués au moyen de changements aux modalités de mise en œuvre. Toutefois, les trois domaines de risques présentés dans ces instructions ne peuvent souvent être atténués que par des modifications au programme. Tenir compte de ces risques pendant la conception du programme peut permettre d'éviter que le CTEP doive ultérieurement réévaluer le programme et y suggérer d'importants correctifs.

Protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels

La protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels nécessite la mobilisation et le soutien des partenaires du Fonds mondial, y compris les pays qui mettent en œuvre les programmes et leurs partenaires.

Pour la période d'allocation 2023-2025, tous les candidats sont encouragés, lors de la conception du programme, à cibler les risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels et à proposer des mesures d'atténuation pour chacun d'eux. Le recours à l'outil d'évaluation des risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels est facultatif.

¹³ Note d'information technique sur l'optimisation des ressources - https://www.theglobalfund.org/media/9351/core_valueformoney_technicalbrief_fr.pdf

Dépôt d'une demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux

Recommandations quant au nombre de pages

Les candidats sont encouragés à fournir des réponses complètes et concises aux questions, en évitant la redondance. Ils sont également invités à utiliser des représentations visuelles, comme des graphiques ou des tableaux, pour illustrer les informations, les tendances ou les démarches importantes.

On recommande notamment le nombre de pages nécessaires pour une réponse complète et concise. Le nombre exact de pages peut varier selon le contexte du pays, mais le Comité technique d'examen des propositions demande à tous les candidats de mesurer la longueur de leurs réponses.

Documents complémentaires

Les candidats doivent mettre en référence uniquement les documents qui étayent la demande de financement ou qui sont nécessaires à la liste des éléments essentiels aux composantes, comme indiqué dans les notes d'information respectives.

Si plusieurs documents de PSN sont cités dans la demande de financement, les candidats doivent systématiquement en préciser le titre et les numéros de page correspondants.

Tous les documents en référence dans la demande de financement doivent être inclus dans la liste des abréviations et des annexes et joints à la demande. Seuls les documents explicitement cités dans le formulaire de demande doivent être joints.

Traduction de documents

Le Fonds mondial accepte les demandes rédigées en anglais, en français ou en espagnol. La langue de travail du Secrétariat et du CTEP est l'anglais.

Le Fonds mondial ne traduira que la partie narrative et les documents principaux du dossier de candidature déposé en français ou en espagnol. Des pièces supplémentaires peuvent être jointes dans la langue d'origine des documents, mais le Fonds mondial assure uniquement la traduction de sections spécifiques, dans les limites du raisonnable.

Étant donné que le Secrétariat ne peut pas assurer la traduction de tous les documents supplémentaires, les candidats sont encouragés à traduire et à transmettre en anglais les pièces jointes les plus importantes, dans la mesure du possible. Pour toute question relative aux traductions, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Traduction des plans stratégiques nationaux

Pour veiller à ce que le Comité technique d'examen des propositions ait accès aux traductions, les plans stratégiques nationaux rédigés dans une autre langue que l'anglais doivent être envoyés au Département de l'Accès au financement une fois achevés ou quasi achevés.

Demandes complètes

Les détails sur les documents à joindre à la demande de financement sont présentés à l'annexe 1. Le CTEP n'examinera que les dossiers de candidature complets.

Calendrier de dépôt de candidatures

Les candidats sont encouragés à déposer leur demande de financement pour une composante donnée environ neuf mois avant la fin de la subvention actuelle pour cette composante. Pour la prochaine période d'allocation (2023-2025), toutes les subventions devront être approuvées par le Conseil d'administration avant la fin 2025. Consulter le [Manuel du candidat](#) pour en savoir plus sur le calendrier de dépôt des candidatures.

Dépôt de la candidature

La candidature complète doit être téléversée dans la page Web du Fonds mondial dédiée à la demande de financement spécifique. Le lien vers ce site sera communiqué au référent de l'instance de coordination nationale par l'équipe de pays. Le dossier complet de candidature doit être envoyé avant la date limite de la [période de présentation des demandes](#).

Transparence et confidentialité

Les demandes de financement peuvent être publiées par le Fonds mondial, conformément à la [Politique du Fonds mondial sur les documents](#).¹⁴ Les documents publiés peuvent inclure le formulaire de demande de financement, les annexes (y compris le tableau du paysage de financement) et d'autres documents cités dans la demande.

Les données personnelles obtenues par le Fonds mondial au moyen des documents de la demande de financement et des processus du Département de l'Accès au financement sont traitées conformément aux déclarations sur la confidentialité (en anglais), en particulier la [déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial](#).¹⁵

Remplir le formulaire de demande de financement

Pour remplir leur demande de financement, les candidats peuvent s'appuyer sur les ressources suivantes :

- Lettre d'allocation (communiquée à compter de décembre 2022)
- [Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#)
- [Manuel du candidat](#)
- Notes d'information du Fonds mondial : [VIH](#) ; ¹⁶[Tuberculose](#) ; ¹⁷[Paludisme](#) ; ¹⁸[Mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé](#)
- [Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial](#)¹⁹
- [Notes d'information techniques du Fonds mondial](#)²⁰
- [Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#)²¹
- [Critères d'examen par le Comité technique d'examen des propositions](#)
- [Rapport d'observation du Comité technique d'examen des propositions pour la période d'allocation 2020-2022](#)
- [Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement](#)²²

¹⁴ Politique du Fonds mondial sur les documents (en anglais) - https://www.theglobalfund.org/media/5715/core_documents_policy_en.pdf

¹⁵ Déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial (en anglais) - <https://www.theglobalfund.org/en/legal/privacy-statement/>

¹⁶ Note d'information sur le VIH - https://www.theglobalfund.org/media/8828/core_hiv_infonote_fr.pdf

¹⁷ Note d'information sur la tuberculose - https://www.theglobalfund.org/media/8812/core_tuberculosis_infonote_fr.pdf

¹⁸ Note d'information sur le paludisme - https://www.theglobalfund.org/media/8872/core_malaria_infonote_fr.pdf

¹⁹ Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial -

https://www.theglobalfund.org/media/8967/fundingmodel_modularframework_handbook_fr.pdf

²⁰ Notes d'information techniques - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

²¹ Directives pour l'établissement des budgets des subventions -

https://www.theglobalfund.org/media/9519/core_budgetingglobalfundgrants_guideline_fr.pdf

²² Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement (en anglais) - https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf

En rédigeant leurs réponses, les candidats doivent se reporter aux tableaux de données essentielles révisés et remplis pour s'assurer de la cohérence des données dans l'ensemble de la demande de financement.

Les réponses à toutes les questions doivent être brèves et axées sur les données nécessaires à l'[examen](#) de la demande en fonction des contextes relatifs à l'épidémiologie, au genre, aux droits humains, au financement et à la riposte nationale. Les réponses doivent être spécifiques au pays.

Réponses aux questions

Le format des Instructions pour les demandes adaptées aux plans stratégiques nationaux diffère de celui des périodes d'allocation précédentes. Il vise à aider les candidats à fournir des réponses complètes.

Question 1.3.B : Décrire le processus de décision pour la sélection des interventions dans la demande de financement par rapport à celles visées par la demande de financement non financée hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Une réponse complète couvre tous les points pertinents présentés dans ces instructions.

Les candidats doivent expliquer pourquoi les interventions n'ont pas été retenues pour la demande de financement principale, et se reporter au tableau de la question 1.1 et à l'annexe sur la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Ils doivent décrire leur stratégie générale pour décider si les interventions devraient figurer dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée et non dans la demande de financement principale. Les candidats ne sont pas tenus d'énumérer ou de décrire toutes les interventions de la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Chaque question inclut un texte d'introduction unique qui précise le contexte, notamment les analyses ou les références à considérer pour tous les points de la question qui suit.

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ La justification du choix d'interventions est à inclure dans la demande de financement principale plutôt que dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée non financée.	<ul style="list-style-type: none">○ Décrire la façon dont les modules et interventions en matière de VIH, de tuberculose, de paludisme et de SRPS ont été pris en compte dans la hiérarchisation.○ Si le financement d'instruments financiers innovants (tels que des investissements de financement mixte ou des conversions de dette) est prévu dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée : veuillez l'indiquer.

La demande de financement est considérée comme complète seulement si chaque réponse comporte tous les points pertinents.

La colonne « détails » présente de l'information supplémentaire sur le point en question. Dans certains cas, il peut s'agir de références pour aider le candidat à répondre. Dans d'autres cas, ce peut être un rappel pour s'assurer que les réponses et les données sont cohérentes avec les différents documents de la candidature. Par ailleurs :

- Des verbes tels que **fournir, indiquer, énumérer ou décrire** signifient que des éléments précis sont attendus dans une réponse complète.
- Une expression comme « **prendre en compte** » indique que les candidats doivent évaluer des éléments donnés afin de déterminer s'ils s'appliquent au contexte du programme ou du pays. Les

candidats ne sont pas tenus de fournir une réponse explicite pour chaque domaine à prendre en compte.

Certaines questions n'exigent une réponse que si la demande de financement répond à certaines conditions. Par exemple, une expression comme « **pour les demandes de financement comportant des modules sur le paludisme** » indique que la question n'exige une réponse que si les candidats demandent du financement pour des modules sur le paludisme. Ainsi, il n'est pas nécessaire de répondre à cette question si la demande de financement ne comporte aucun module sur le paludisme.

Les candidats ne sont pas tenus de répondre à l'aide de tableaux, à moins que des modèles soient fournis dans le formulaire. Les candidats peuvent présenter leurs réponses sous forme de tableaux s'ils contribuent à la concision de la réponse.

Informations de base

Ces données sont utilisées à des fins informatives :

Section	Information requise
Pays	Pays émetteur de la demande de financement (ou liste de pays en cas de demande multipays). Si le candidat n'est pas une instance de coordination nationale, préciser son nom et le confirmer d'avance avec l'équipe de pays.
Composante(s)	Composante(s) de la demande de financement (chaque composante peut inclure des modules pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé).
Date(s) de début prévu de la ou des subventions	Date(s) de début prévu du versement de la ou des subventions.
Date(s) de fin prévue de la ou des subventions	Date(s) de fin prévue de la ou des subventions.
Réциpiendaires principaux	Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre.
Devise	Devise applicable conformément à la lettre d'allocation ; préciser euro ou dollar US.
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	Montant sollicité dans les limites de l'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature et être conforme à la répartition entre les composantes du programme déposée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial.
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée	Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée. Le montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	Montant demandé dans la demande de fonds de contrepartie (si admissible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.

Section 1. Demande de financement et justification

Dans cette section, le candidat doit résumer, par module, les interventions pour lesquelles il demande un financement, expliquer pourquoi elles ont été choisies, présenter les améliorations apportées aux programmes et démontrer comment les programmes répondent à certaines exigences.

Demande hiérarchisée (le cas échéant)

Question 1.1 : Pour chaque axe stratégique du PSN ou module, fournir des renseignements sur les interventions incluses dans le ou les plans stratégiques nationaux qui sont visées par la présente demande de financement. Justifier la priorisation et le montant sollicité.

Longueur recommandée : 1,5 à 3 pages par module

Les investissements à financer en priorité doivent :

- être fondés sur des données probantes et être alignés sur les orientations normatives, le contexte épidémiologique et les enseignements tirés de la période de mise en œuvre actuelle, et viser à optimiser l'impact des projets de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- être axés sur le développement de SRPS, conformément à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS ;
- cibler des programmes fondés sur des données probantes destinés aux populations clés ou vulnérables ;
- contribuer à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre ;
- faire appel à des stratégies qui font progresser l'égalité des genres ;
- atteindre les populations les plus marginalisées au moyen d'approches fondées sur l'équité ;
- s'attaquer aux lacunes majeures afin de renforcer la pérennité de la lutte nationale contre les maladies, y compris les interventions financées par le Fonds mondial ;
- aborder la notion de rapport coût-efficacité ;
- être conformes aux exigences de la demande²³.

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Composante	Indiquer si la composante demandée vise des investissements dans les SRPS ou la lutte contre le VIH, la tuberculose ou le paludisme.
Axe stratégique du PSN #<Numéro> et <Nom> OU Module #<Numéro> et <Nom>	Numéroter chaque module demandé. Décrire sommairement l'axe stratégique prioritaire pour le financement du Fonds mondial, ou indiquer le nom du module faisant l'objet de la demande de financement, comme décrit dans le cadre de performance. Chaque module doit avoir un tableau distinct.
Intervention(s)	Indiquer les interventions spécifiques pour lesquelles un financement est demandé au Fonds mondial, comme décrit dans le cadre de performance. Pour chaque intervention, insérer et remplir une nouvelle ligne. Indiquer si l' intervention demandée diffère ou non de l'intervention du programme mis en œuvre dans la subvention en cours. La mention Nouveau indique que l'intervention est nouvelle ou n'a jamais été financée par le Fonds mondial. La mention Intensification signifie que l'intervention sera élargie sur le plan programmatique par rapport à la subvention en cours.

²³ [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)

	<p>La mention Reconduction indique que l'intervention se poursuit avec une envergure et une portée comparables.</p> <p>La mention Réduction signifie que l'intervention sera de moindre envergure par rapport à la subvention en cours.</p>
Justification de la priorisation	<p>Expliquer en quoi les interventions choisies respectent les exigences de centrage de la demande et abordent les objectifs suivants : 1) maximiser l'impact des projets de lutte contre les maladies ; 2) répondre aux besoins des populations clés et vulnérables ; 3) lever les obstacles liés aux droits humains et au genre ; 4) réduire les inégalités en matière de santé ; 5) renforcer la pérennité des investissements. Faire référence aux sections et pages correspondantes des PSN, le cas échéant.</p>
Montant sollicité	<p>Indiquer le montant prévu au budget pour le module dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). Les candidats doivent s'assurer que les montants correspondent au document type du budget et que le montant total est égal au montant total de l'allocation inscrit sur la page de couverture de la présente demande de financement.</p>

Si la demande inclut en partie une modalité de paiement en fonction des résultats, joindre également le tableau Paiement en fonction des résultats ci-dessous. Si la demande utilise en totalité une modalité de paiement en fonction des résultats, supprimer le tableau ci-dessus et répondre « Demande de paiement en fonction des résultats uniquement ».

Paiement en fonction des résultats (le cas échéant)

Question 1.2 : Si la demande de financement utilise une modalité de paiement en fonction des résultats pour financer le PSN, fournir des renseignements sur les indicateurs de performance ou jalons, les objectifs et les montants proposés.

Longueur recommandée : 1 page

Le paiement en fonction des résultats est une modalité selon laquelle le Fonds mondial verse des fonds après vérification de l'atteinte des résultats. Cette approche permet une utilisation flexible de la subvention selon des paramètres convenus et n'est pas fondée sur le suivi et la gestion d'intrants.

En répondant à cette question, les candidats doivent tenir compte uniquement du Paiement en fonction des résultats à l'échelle du programme.

Tout pays souhaitant utiliser une modalité de paiement en fonction des résultats devrait en discuter avec son équipe de pays du Fonds mondial.

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Indicateur de performance ou jalon	Énumérer les indicateurs proposés qui seront directement liés à la définition des paiements. Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent être sélectionnés parmi les indicateurs de base du cadre modulaire du Fonds mondial .
Objectif	Indiquer l'objectif proposé, par année, et en précisant la valeur de référence. Ces valeurs doivent correspondre à celles figurant dans le cadre de performance.
Justification du choix de l'indicateur ou du jalon	Décrire l'analyse ou le raisonnement qui explique la priorisation de chaque indicateur ou jalon.

	Le candidat est fortement encouragé à citer des documents clés (p. ex. le tableau des lacunes programmatiques ou le plan stratégique national) pour étayer sa justification.
Montant sollicité	Indiquer le montant de décaissement associé à chaque indicateur dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). S'assurer que les montants correspondent à ceux indiqués sous Paiement en fonction des résultats dans le document type de budget et à ceux indiqués dans le cadre de performance.
Résultats attendus	Énumérer les effets des investissements sur les populations, les systèmes de santé et les zones géographiques.
Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties	Décrire les mécanismes de garantie qui aideront à assurer l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués.

Si aucune modalité de paiement en fonction des résultats n'est utilisée, supprimer le tableau et indiquer « Aucune modalité de paiement en fonction des résultats utilisée ».

Justification

Question 1.3.A : Décrire la stratégie globale de sélection et de hiérarchisation des interventions suggérées (ou de l'indicateur/jalon si vous utilisez une modalité de paiement en fonction des résultats). Faire référence au PSN si la stratégie de hiérarchisation y est décrite.

Longueur recommandée : 1 page

Les réponses à cette question doivent aborder les interventions inscrites dans le PSN (ou autres documents semblables).

Les candidats doivent référencer tout autre document (analyses, exercices d'établissement des priorités, etc.) qui soutient les réponses aux questions suivantes, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre au dossier de candidature.

Résumer les éléments suivants :

Élément

- Principales lacunes programmatiques qui entravent les progrès dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, y compris les lacunes dans le renforcement du système de santé.
- Méthodologie utilisée pour établir les interventions prioritaires qui combleront le mieux ces lacunes programmatiques et qui devraient être comprises dans le montant alloué.

Détails

- Décrire les principales lacunes dans la cascade de services qui nécessitent une plus grande attention.
- Les réponses doivent être fondées sur l'information des tableaux des lacunes programmatiques et de l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS.
- Indiquer les critères de priorisation, tels que le rapport coût-efficacité, l'incidence sur l'équité et le nombre de personnes atteintes.

- Processus et données probantes utilisés pour établir les interventions prioritaires.
- Décrire les efforts et fournir les données utilisées pour soutenir l'allocation des ressources parmi les interventions pour maximiser l'impact et atteindre l'efficacité allocative.
- Ajustements apportés à l'établissement des priorités en fonction du financement d'autres donateurs et des fonds provenant des ressources nationales.
- Consulter la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#) pour en savoir plus sur les données pouvant être utilisées pour étayer l'optimisation de la distribution des ressources.
- **S'il a déjà été convenu d'une couverture complémentaire pour des zones géographiques ou des programmes spécifiques** (p. ex. financement d'autres donateurs ou de source nationale), indiquer si cette couverture a changé depuis la période d'allocation 2020-2022.
- Indiquer toute synergie (p. ex. dans la préparation aux pandémies et la sécurité sanitaire).

Question 1.3.B : Décrire le processus de décision pour la sélection des interventions inscrites dans la demande de financement par rapport à celles visées par la demande de financement non financée hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Longueur recommandée : 1 page

Les candidats doivent expliquer pourquoi les interventions n'ont pas été retenues pour la demande de financement principale, et se reporter au tableau de la question 1.1 et à l'annexe sur la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Ils doivent décrire leur stratégie générale pour décider si les interventions devraient figurer dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée et non dans la demande de financement principale. Les candidats ne sont pas tenus d'énumérer ou de décrire toutes les interventions de la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Les candidats doivent référencer tout document (analyses, exercices d'établissement des priorités, etc.) qui justifie leurs réponses, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre au dossier de candidature.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément

Détails

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ La justification du choix d'interventions est à inclure dans la demande de financement principale plutôt que dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée non financée. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Décrire la façon dont les modules et interventions en matière de VIH, de tuberculose, de paludisme et de SRPS ont été pris en compte dans la hiérarchisation. ○ Si le financement d'instruments financiers innovants (tels que des investissements de financement mixte ou des conversions de dette) est prévu dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée : veuillez l'indiquer. |
|--|--|

Contexte

Question 1.4.A : Indiquer où trouver dans le PSN ou d'autres documents pertinents des renseignements sur les domaines clés suivants.

Longueur recommandée : 2 pages par composante

Cette section vise à fournir un contexte à la demande de financement en renvoyant aux domaines existants dans les plans stratégiques nationaux ou d'autres documents nationaux pertinents qui traitent de ces domaines clés.

Le tableau ci-dessous énumérant les domaines clés contient une liste non exhaustive des types de références pouvant contenir des informations transversales ou propres aux maladies utiles pour expliquer le contexte du pays. Les candidats peuvent inclure des documents supplémentaires en ajoutant des lignes au tableau si nécessaire. Plusieurs documents peuvent être fournis pour chacun des domaines ci-dessous. Si un candidat dépose une demande de financement conjointe qui comprend au moins deux composantes de maladie, il peut :

- soit créer un tableau de référence distinct pour chaque maladie (en particulier pour la partie propre à la maladie),
- soit préciser la maladie concernée en plus des numéros de page correspondants pour chaque document énuméré.

Domaine clé	Description des informations requises <i>Les documents référencés doivent inclure les éléments ci-dessous. Si ce n'est pas le cas, rédiger un descriptif à la question 1.4.B.</i>
Maximiser les systèmes de santé intégrés et centrés sur la personne pour en accroître l'impact, la résilience et la pérennité	
Profil épidémiologique	Description des principales tendances de l'épidémiologie des maladies, illustrée à l'aide des données disponibles les plus récentes.
Aperçu du système de santé	Présentation des systèmes de santé du pays, notamment : la structure de gouvernance ; les systèmes de gestion de l'information sanitaire ; les systèmes de chaîne d'approvisionnement et d'achat ; les ressources humaines pour la santé ; les systèmes de gestion des finances publiques ; d'autres informations utiles pour replacer la demande de financement dans son contexte.
Stratégie du secteur de la santé	Présentation de la vision globale, des objectifs en matière de politique et des principales stratégies du pays concernant le secteur de la santé. Peut comprendre un aperçu de la couverture sanitaire universelle dans le contexte des interventions de lutte contre les maladies, du financement de la santé, des principales tendances, des obstacles et des opportunités.
Services intégrés de qualité centrés sur la personne	Présentation des progrès réalisés dans l'optimisation des services de santé intégrés et centrés sur la personne dans le contexte du pays.
Politiques et directives nationales relatives aux différentes maladies	Description du cadre national relatif à la maladie, notamment les directives de traitement, les procédures opérationnelles normalisées, et les algorithmes de diagnostic et de traitement.
Plan(s) stratégique(s) pour la chaîne d'approvisionnement	Présentation des schémas directeurs nationaux à long terme pour la chaîne d'approvisionnement, qui articulent les principales priorités, politiques et interventions chiffrées nécessaires pour soutenir le renforcement des capacités au sein des entités de gestion des produits de santé, notamment les achats, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les organismes de réglementation. Les besoins ciblés lors d'évaluations précédentes sont aussi présentés ici.
Systèmes de données sanitaires	Présentation des systèmes existants conçus pour gérer les données sanitaires, notamment : des systèmes qui recueillent, stockent, gèrent et transmettent le dossier médical électronique des patients, la gestion opérationnelle d'un hôpital ou un système qui appuie les décisions en matière de politique sur les soins de santé.
Plan de suivi et d'évaluation	Présentation des moyens qui permettront d'assurer le suivi et l'évaluation des interventions de la riposte nationale, incluant les systèmes de suivi, la fréquence et le processus d'évaluation.

Rôle du secteur privé	Présentation de la taille du secteur privé et de son rôle dans la réalisation des objectifs du secteur de la santé.
Maximiser l'engagement et le leadership des communautés les plus touchées	
Analyse des populations clés, vulnérables et/ou mal desservies	Présentation de la taille et de l'épidémiologie des populations clés, vulnérables et mal desservies, illustrée à l'aide des données disponibles les plus récentes.
Réseaux, systèmes et ripostes communautaires	Description du rôle et de la structure des organisations communautaires et de la société civile dans la réalisation des objectifs du secteur de la santé, y compris le recours aux contrats sociaux, l'accréditation des organisations non gouvernementales, etc.
Participation des communautés à l'élaboration du PSN	Brève explication de la méthodologie, des principales parties prenantes communautaires et des principaux jalons du PSN et des plans opérationnels connexes. Si le PSN n'a pas encore été finalisé, détailler les étapes restantes.
Maximiser l'équité en matière de santé, l'égalité de genre et les droits humains	
Programmes fondés sur des données probantes visant à éliminer les obstacles aux droits humains ²⁵	Présentation des obstacles liés aux droits humains, y compris la stigmatisation, la discrimination et les contextes réglementaires et juridiques punitifs qui limitent l'accès aux services de santé pour les populations vulnérables, avec une description de l'ampleur de ces obstacles et de leur effet sur les résultats en matière de santé. Description des plans nationaux visant à lever ces obstacles.
Programmes fondés sur des données probantes visant à maximiser l'égalité de genre	Présentation du contexte d'inégalité entre les sexes et de ses conséquences sur l'accès aux services et les résultats en matière de santé. Prendre en compte les moteurs sociaux et structurels sous-jacents des inégalités de genre et décrire les plans nationaux visant à les éliminer. Prendre en compte la manière dont le genre interagit avec d'autres obstacles comme l'âge, le lieu de résidence, la race et l'origine ethnique, la profession, le sexe, la religion, l'éducation, le statut socioéconomique et le capital social.
Programmes fondés sur des données probantes visant à réduire les inégalités en matière de santé	Présentation des inégalités majeures dans l'accès aux services et les résultats en matière de santé, fondées par exemple sur le lieu de résidence, la race et l'origine ethnique, la profession, le genre et le sexe, la religion, l'éducation, le statut socioéconomique et le capital social. Prendre en compte les moteurs sociaux et structurels sous-jacents de ces inégalités et décrire les plans nationaux visant à les éliminer.
Mobiliser davantage de ressources	
Financement du secteur de la santé	Description des fonctions existantes des systèmes de soins pouvant favoriser la concrétisation d'une couverture sanitaire universelle par l'amélioration de l'efficacité de la couverture des services et de la protection financière.
Budgétisation et établissement des coûts liés au PSN	Brève explication du processus utilisé pour budgéter et établir les coûts liés au PSN ; résumé des ressources nécessaires au PSN ou scénarios de PSN, ventilés par domaine stratégique ou programmatique, par intervention et par année ; méthodes appliquées (p. ex. celles précisées dans les directives de l'OMS, de l'ONUSIDA ou d'autres agences techniques

²⁵ **Exemples d'obstacles** : absence de confidentialité ; difficultés d'accès à la justice ; violence fondée sur le genre ; inégalités entre les sexes ; normes sexistes néfastes ; lois et politiques punitives ; âge de consentement aux soins de santé ; obligations d'autorisation par des tiers ; obstacles socioéconomiques liés aux maladies (dépenses à la charge du patient, etc.). À noter que la liste d'obstacles figurant dans les [notes d'information techniques du Fonds mondial](#) et dans la présente note de bas de page n'est pas exhaustive.

	concernant la budgétisation et l'établissement des coûts liés au PSN) ; outils utilisés ; données utilisées ou hypothèses avancées (p. ex. coûts unitaires, quantités et sommes allouées) ; sources des données.
Plan opérationnel du PSN	Présentation des plans disponibles qui permettront de mettre les PSN en œuvre, notamment les budgets annuels, le cadre de performance et d'autres documents opérationnels clés, si pertinents pour la demande de financement.
Plans et considérations relatifs à la pérennité et la transition	Information sur le renforcement de la pérennité de la riposte nationale et/ou la préparation du pays à s'affranchir du financement du Fonds mondial, y compris l'évaluation de l'état de préparation à la transition, les plans de travail en vue de la transition et l'évaluation de la pérennité.
Stratégie de hiérarchisation du programme et données probantes utilisées pour justifier la répartition de ressources entre les interventions, les groupes de populations et les zones géographiques	Présentation du processus et des critères pour l'établissement technique des interventions du PSN prioritaires pour le financement, dans les limites des ressources allouées provenant de toutes les sources disponibles, en particulier dans les trois ans où s'applique la subvention. Une répartition efficace des ressources peut se vérifier par des enquêtes sur la prévalence ; l'examen des programmes ; des analyses des coûts ; des analyses d'équité ; des analyses du rapport coût-efficacité et de l'efficacité allocative ; des analyses géospatiales ; des analyses de la marge de manœuvre et de l'impact budgétaires ; et par la prise en compte d'autres facteurs clés comme l'équité et la faisabilité.
Autres domaines clés	
Préparation aux pandémies	Présentation des priorités opérationnelles à court, à moyen et à long terme, telles qu'elles figurent dans le Règlement sanitaire international et les plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire, ainsi qu'à d'autres stratégies connexes (entre autres pour les pandémies d'influenza, le virus Ebola et le choléra), lorsqu'elles sont disponibles.
Enseignements tirés des précédents programmes mis en œuvre	Brève présentation des réussites et des problèmes passés qui présentent un intérêt pour la demande de financement (p. ex., les innovations ou les obstacles liés à la prestation de services).
Facteurs de risque pour la santé liés à l'environnement et au climat	Présentation des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation face aux changements climatiques ainsi que des efforts d'atténuation, avec descriptions des investissements dans les systèmes de gestion des déchets, le cas échéant. Indiquer comment les investissements permettent d'adopter et/ou d'encourager la logistique inverse, l'approvisionnement écologique, le recyclage et la reprise des produits en fin de vie.

Des documents autres que les PSN peuvent être exigés pour étayer certains domaines qui :

- ne sont pas entièrement détaillées dans les PSN ;
- sont issus de priorités établies dans le cadre du dialogue au niveau du pays ;
- sont fondés sur des données ou des hypothèses obsolètes (p. ex. lorsque des données récentes sont disponibles et imposent un changement dans la riposte nationale, comme le type et la hiérarchisation des interventions, des modifications au niveau attendu de financement national, et autres changements).

Dans ces cas de figure, les candidats sont priés de faire référence à d'autres sources d'information ou à des sources plus récentes, ou de rédiger un descriptif à la question 1.4.B. Il conviendra d'indiquer les numéros de page correspondants et de joindre les documents pertinents à la demande. Il est possible de joindre des documents qui ne sont pas encore finalisés si une version provisoire est disponible au moment de déposer la demande.

Les documents nationaux pouvant être utilisés sont énumérés ci-dessous.

Liste (non exhaustive) des documents nationaux pouvant être cités dans le cas où les informations ne sont pas disponibles dans les PSN	
Secteur	Liste indicative de documents de référence
Secteur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale du secteur de la santé et/ou examens et évaluations ; - Systèmes et stratégies de riposte communautaires et/ou examens et évaluations ; - Enquêtes démographiques de santé ; - Enquêtes par grappes à indicateurs multiples ; - Comptes nationaux de la santé, budgets sectoriels ; - Stratégie d'engagement multisectoriel ; - Évaluation du cadre juridique ; - Examens et évaluations liés aux droits humains ; - Évaluations de la stigmatisation ; - Évaluations des obstacles liés aux droits humains et au genre, y compris les inégalités en matière de genre et de santé.
Aspects propres aux maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Profils de pays de l'OMS et de l'ONUSIDA ; - Études récentes sur la prévalence et sur l'incidence de la maladie ; - Enquête sur les indicateurs du paludisme ; - Enquêtes sur l'indice de stigmatisation des personnes vivant avec le VIH ; - Enquêtes biocomportementales intégrées, études de sérosurveillance, estimations de la taille des populations, cartographie des zones sensibles ; - Hiérarchisation et évaluations des populations clés ; - Stratégies en faveur des populations clés et vulnérables ; - Évaluation de la stigmatisation des personnes atteintes de tuberculose et évaluation de la tuberculose sur les plans de la communauté, des droits et du genre ; - Outil « Malaria Matchbox » ; - Examen des programmes ; - Évaluations de l'impact, modélisation, spectre, modèle épidémiologique du sida (AEM), modèle Optima, TIME, examens de la stratégie le cas échéant ; - Résultats du suivi et de la supervision du programme ; - Directives relatives aux programmes de lutte contre les maladies ; - Protocoles et directives programmatiques, notamment à destination des populations clés (p. ex. protocoles de traitement de substitution aux opioïdes) ; - Études de l'observance ; - Analyse du parcours des patients ; - Enquêtes nationales sur les coûts à la charge des patients et de leur ménage ; - Évaluations du cadre juridique ; - Évaluations sur les plans de la communauté, des droits et du genre ; - Évaluations de la stigmatisation des personnes atteintes de tuberculose.
Aspects opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des hypothèses ayant servi à calculer les coûts du PSN ; - Argumentaire d'investissement ; - Analyse de l'efficacité allocative orientée par des modèles de conséquences de la transmission de la maladie et des outils de calcul des coûts ; - Plan national de suivi et d'évaluation ; - Plans de travail annuels et périodiques ; - Plans opérationnels et budgets de fonctionnement ; - Autres documents pertinents, au besoin.

Question 1.4.B : Fournir des renseignements sur les domaines clés énumérés dans la section 1.4.A qui ne sont pas abordés dans le PSN ou d'autres documents nationaux.

Longueur recommandée : 4 pages maximum

Cette section exige un contexte approfondi qu'il était impossible d'inclure à la question 1.4.A.

Les candidats doivent remplir cette section si :

- Des lacunes ont été relevées à la question 1.4.A ;
- Des interventions basées sur les priorités des communautés et de la société civile ne sont pas incluses dans le PSN ;
- Des renseignements contextuels supplémentaires ou plus récents ont été publiés depuis la finalisation du PSN.

Les candidats doivent expliquer en quoi ces informations supplémentaires pourraient modifier les stratégies nationales et le choix des priorités de la demande de financement.

Éléments essentiels du programme

Question 1.5 : Inscrire les éléments essentiels du programme qui n'ont pas encore été atteints, expliquer pourquoi et décrire la méthode suggérée pour y parvenir dans les années à venir.

Longueur recommandée : 0,5 page par composante

Pour montrer que les programmes sont en voie de satisfaire aux normes établies par l'Organisation mondiale de la Santé, les candidats doivent indiquer les progrès réalisés pour atteindre ces normes, lesquelles sont détaillées dans les notes d'information respectives.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre la tuberculose ou le VIH : en se référant à l'onglet rempli Éléments essentiels du programme dans les tableaux de données essentielles, indiquer quels éléments essentiels du programme n'ont pas encore été atteints, et expliquer pourquoi.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre le paludisme : décrire l'état d'avancement de tout élément essentiel du programme présentant un écart, et expliquer cet écart.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.

Si tous les éléments essentiels du programme ont été mis en œuvre, indiquer « Tous les éléments essentiels du programme ont été couverts. »

Exigences de centrage de la demande

Question 1.6 : Décrire en quoi la demande de financement est conforme aux exigences de centrage de la demande énoncées dans la lettre d'allocation.

Longueur recommandée : 0,5 page

Dans sa réponse, le candidat doit montrer comment les investissements du Fonds mondial suggérés sont stratégiquement axés sur les interventions les plus pertinentes et efficaces selon le contexte du pays. Ces exigences de centrage de la demande varieront en fonction du niveau de revenus du pays. Les exigences spécifiques au candidat sont indiquées dans la lettre d'allocation.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Décrire comment les interventions choisies satisfont aux exigences de centrage de la demande communiquées dans la lettre d'allocation	○ Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement ²⁶ pour obtenir la description des exigences de centrage de la demande.

Fonds de contrepartie (le cas échéant)

Question 1.7.A : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire en quoi l'intégration de ces fonds accentuera les retombées et améliorera le résultat attendu de l'allocation dans le domaine pertinent aux fonds de contrepartie.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Le Fonds mondial peut avoir recours à une source de financement à effet catalyseur fournissant des « fonds de contrepartie » en vue d'inciter un sous-ensemble de pays à aligner leurs allocations sur des priorités stratégiques qui sont essentielles pour renforcer l'impact et atteindre les objectifs de la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).

Seuls les candidats admissibles dont la lettre d'allocation confirme que des fonds de contrepartie leur ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025 sont tenus de répondre.

Pour en savoir plus sur les fonds de contrepartie, consulter la Note d'orientation sur les fonds de contrepartie (à venir).

Pour chaque domaine prioritaire des fonds de contrepartie lié à une composante présentée dans cette demande de financement, résumer les aspects suivants :

Élément	Détails
○ Décrire comment les fonds de contrepartie accentueront les retombées et amélioreront les résultats attendus de l'allocation pour le domaine prioritaire.	○ Indiquer l'orientation proposée de ces fonds.
○ Comment le financement supplémentaire permet d'obtenir des fonds supplémentaires auprès d'autres sources ou d'intensifier des interventions innovantes déjà en place, le cas échéant.	
○ Si des fonds de contrepartie ont été reçus dans la période précédente , décrire les retombées de ces investissements.	

²⁶ Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement : https://www.theglobalfund.org/media/6677/core_sustainabilityandtransition_guidancenote_fr.pdf

Si aucun fonds de contrepartie n'a été alloué pour la période d'allocation 2023-2025, simplement indiquer « aucun fonds de contrepartie n'a été alloué » dans la réponse.

Question 1.7.B : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire la façon dont les conditions programmatiques et d'accès ont été remplies.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Pour chaque domaine prioritaire énoncé dans la lettre d'allocation, résumer les éléments suivants :

Élément

Détails

- Le cas échéant, comment les conditions programmatiques ont été remplies.
- Le cas échéant, comment les conditions d'accès ont été remplies.

Pérennité, financement national et mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)²⁷ et de sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial encourage fortement les pays à relever et à corriger les principaux obstacles à la pérennité ainsi qu'à améliorer le financement national de la santé et des interventions de riposte nationale. Ces stratégies sont essentielles à l'obtention d'un impact programmatique et au maintien des avancées réalisées avec le soutien du Fonds mondial.

La présente section de la demande de financement porte spécifiquement sur la définition des principaux obstacles à la pérennité nuisant aux projets de riposte nationale et sur la description des mesures prises pour corriger et atténuer ces obstacles. Elle aborde aussi les tendances générales du financement des ripostes nationales contre les maladies, et la manière dont le pays tire parti du mécanisme de cofinancement du Fonds mondial.

Pour répondre aux questions ci-dessous, le candidat doit se reporter à la section sur le financement national dans la lettre d'allocation, à la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#), à la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#), aux tableaux du paysage de financement et tableaux de lacunes programmatiques dûment remplis, à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS, aux plans stratégiques nationaux (coûts y compris) et aux autres documents nationaux pertinents, tels que des stratégies de financement du secteur de la santé, des plans de pérennité et/ou un plan de travail en vue de la transition, le cas échéant. Si l'information se trouve dans des documents du pays, le candidat peut indiquer les sections précises des documents fournis au lieu d'en fournir une description dans le texte.

Question 1.8.A : Décrire les principaux obstacles à la pérennité de la riposte nationale et les efforts pour les surmonter.

Longueur recommandée : 0,5 page

En répondant à cette question, le candidat doit considérer la façon dont la demande de financement de même que les réformes de financement de la santé et/ou autres initiatives prévues par le pays corrigent ces problèmes.

²⁷ Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Principaux obstacles liés à la pérennité ; mesures prises et mesures prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les différentes dimensions de la pérennité, notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les finances ;▪ l'élaboration de programmes ;▪ les systèmes de santé et communautaires ;▪ la gouvernance.○ Indiquer si les différents obstacles sont visés par la demande de financement, par le financement à effet catalyseur du Fonds mondial ou par d'autres initiatives entreprises par le pays.○ Pour en savoir plus, consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement, qui décrit une grande variété d'obstacles à la pérennité de la riposte nationale et peut orienter les réponses à cette question.
<ul style="list-style-type: none">○ Obstacles à la pérennité des programmes et des services de santé financés principalement par des sources externes (dont le Fonds mondial) et mesures prises et prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les difficultés des organisations communautaires et dirigées par la communauté qui dépendent souvent fortement d'un financement externe. Le cas échéant, décrire le cadre juridique porteur lié au financement public et à l'établissement de contrats (souvent appelés « contractualisation sociale ») pour la prestation de services fournis par des organisations communautaires et dirigées par la communauté et de la société civile et destinés notamment aux populations clés et vulnérables.○ Fournir une analyse de toute dépendance particulière au financement du Fonds mondial pour des interventions clés, en particulier celles qui sont essentielles à l'impact de la riposte nationale, en tenant compte des contextes programmatique et épidémiologique.
<ul style="list-style-type: none">○ Réformes du financement de la santé et initiatives visant à renforcer le financement global de la santé et de la riposte nationale.	<ul style="list-style-type: none">○ Quelques exemples :<ul style="list-style-type: none">▪ réformes du financement de la santé, notamment pour soutenir une mobilisation accrue des ressources, la mise en commun des ressources et l'achat stratégique de services et produits de santé ;▪ élaboration de stratégies de financement de la santé ou mise en œuvre de stratégies existantes ;▪ efforts visant à concrétiser et à financer la couverture sanitaire universelle, y compris ceux visant à éliminer les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé ;▪ analyse des difficultés liées à la pérennité financière et à la transition ;▪ autres efforts déployés pour consolider la pérennité financière.○ Indiquer les contributions existantes d'autres partenaires pour soutenir les initiatives et réformes du financement de la santé.○ Expliquer en quoi la demande de financement appuie les initiatives et réformes du secteur de la santé prévues ou en cours, le cas échéant.

- Changements dans le financement national ou externe.
- Indiquer l'ajout ou le retrait de tout donateur important ou une augmentation ou diminution importante du financement national.
- Autres difficultés ayant une incidence sur la disponibilité du financement et la pérennité de la riposte nationale.
- Indiquer tout récent gain providentiel (p. ex. pétrole, exploitation minière) et/ou les répercussions externes sur l'économie.
- Décrire toute autre difficulté (non abordée ci-dessus) qui pourrait avoir une incidence sur le financement disponible et la pérennité de la riposte nationale.

Cofinancement

Cette section explique spécifiquement comment et dans quelle mesure le pays a honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022, et comment il augmentera le financement national et le cofinancement de la riposte nationale et des systèmes de santé au cours de la période d'allocation 2023-2025. En évaluant les questions ci-dessous et en y répondant, le pays doit prendre en considération les exigences de cofinancement du Fonds mondial telles que décrites dans la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#) et se référer à la section sur le financement national de la lettre d'allocation.²⁸

Il est essentiel d'inclure les renseignements complémentaires aux questions suivantes dans la demande de financement, y compris les sources des données liées au financement des systèmes de santé, des projets de riposte nationale et des engagements de cofinancement. Les candidats sont aussi encouragés à joindre des lettres d'engagement si celles-ci sont déjà disponibles, même si elles ne sont pas exigées avant l'établissement de la subvention.

Il est également important d'assurer la cohérence entre l'information de la demande de financement, le tableau de paysage du financement et la lettre d'engagement (si elle est présentée au moment de la demande de financement).

Question 1.8.B : Expliquer comment les engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 ont été honorés.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tendances des dépenses publiques consacrées à la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer globalement comment les dépenses publiques consacrées à la santé ont évolué au cours de la période d'allocation 2020-2022 par rapport à la période d'allocation 2017-2019, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé. ○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a eu une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques consacrées à la santé.

²⁸ Les rapports du PEPFAR sur l'alignement des ressources pour le VIH doivent également être consultés lors de la préparation de cette section pour les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Birmanie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Laos, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDC, République dominicaine, République kirghize, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Ukraine, Vietnam, Zambie, Zimbabwe. Veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds pour accéder à ce document.

- Augmentation des investissements nationaux en soutien à des projets de riposte nationale au cours de la période d'allocation 2020-2022.
- Domaines programmatiques particuliers appuyés par le cofinancement national et augmentation des investissements du pays dans ces domaines au fil du temps.
- **Si le candidat a accepté de financer des interventions programmatiques ou activités particulières dans le cadre de ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : préciser lesdits engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- **Si le pays n'a pas entièrement honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : expliquer pourquoi.
- Indiquer les investissements nationaux en soutien aux SRPS et aux projets de riposte nationale et mentionner leur provenance de même que les sources d'information utilisées.
- Indiquer si les investissements supplémentaires satisfont aux exigences de la [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#).
- Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement et dans les lettres d'engagement.
- Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.
- Dans certains cas, le Fonds mondial et les pays ont convenu de certaines activités très spécifiques qui seront financées dans le cadre d'engagements de cofinancement. Si c'est le cas pour la présente demande, détailler les engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- Justifier le fait que le pays n'a pas honoré ses engagements de cofinancement et préciser toute mesure prévue pour lever ces obstacles lors de la prochaine période d'allocation.

Question 1.8.C : Décrire comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, quels seront les dispositifs de suivi et de rapport utilisés, et quelles sont les mesures prévues pour pallier les déficits de financement restants.

Longueur recommandée : 1 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Dépenses publiques prévues pour la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer globalement comment évolueront les dépenses publiques consacrées à la santé au cours de la période d'allocation 2023-2025 par rapport à la période d'allocation 2020-2022, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé. ○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques prévues pour la santé.

- Augmentation du cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, engagement financier global et montants supplémentaires destinés à être investis dans les SRPS et les projets de riposte nationale.
- Expliquer sommairement comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025 (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées).
- Indiquer si les engagements supplémentaires satisfont aux exigences de la [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#).
- Si les engagements ne sont pas suffisamment conformes à la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, expliquer pourquoi.
- Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement.
- Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
- Domaines programmatiques qui seront soutenus par les investissements nationaux supplémentaires.
- Indiquer les principales interventions du plan stratégique national qui seront soutenues par le cofinancement.
- Assurer la cohérence avec l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.
- Assurer la cohérence avec l'analyse de la couverture des interventions du tableau des lacunes programmatiques.
- Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
- Déficits de financement restants pour les principaux axes programmatiques, le cas échéant.
- Décrire le financement disponible et les déficits pour les principaux axes programmatiques.
- Assurer la cohérence de l'information avec celle du tableau du paysage de financement, notamment le déficit général et le détail des déficits de financement.
- Mesures prévues pour cibler des ressources nationales ou des gains d'efficacité afin de réduire les déficits de financement pour la période d'allocation 2023-2025.
- Décrire les actions prévues pour cibler des ressources nationales supplémentaires ou d'autres sources de financement, ou pour améliorer l'efficacité des ressources actuelles afin de réduire les déficits de financement des principaux axes programmatiques.
- Suivi et communication des engagements de cofinancement.
- Décrire les mesures de suivi et de communication au Fonds mondial des engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2023-2025.
- Si une lettre d'engagement est jointe à la demande de financement, elle doit indiquer les mesures de vérification et de communication des engagements.
- Façon dont la demande de financement contribue à une production et une utilisation améliorées de données de qualité sur le financement du secteur de la santé.
- Le cas échéant, décrire comment la demande de financement contribue à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et/ou l'institutionnalisation de mécanismes de suivi des dépenses.
- Façon dont la demande de financement soutient les dépenses nationales pour des produits de santé utilisés pour la prévention, le diagnostic et
- Décrire les systèmes de suivi de ces dépenses.

le traitement des maladies, et pour des investissements dans des systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement.

Question 1.8.D : Le cas échéant, décrire les modalités précises concernant les méthodes de financement innovant liées à la présente demande de financement ou à la riposte nationale.

Longueur recommandée : 0,5 page

Pour en savoir plus sur les méthodes de financement innovant, consulter la section correspondante de la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#).

Citer dans cette section tout document décrivant les méthodes de financement innovant, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre à la demande.

Le Fonds mondial encourage les investissements par l'entremise de plateformes conjointes en vue de traiter les domaines hautement prioritaires aux niveaux national ou sous-régional. Ces investissements conjoints mettent à profit les capacités d'autres institutions ainsi que des financements supplémentaires qui permettent d'optimiser l'impact dans la lutte contre les maladies, de mettre en place la couverture sanitaire universelle et d'assurer la pérennité du système de santé.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tout effort pour utiliser des modalités de financement innovant décrites précisément dans la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.○ Méthode de financement innovant.	<ul style="list-style-type: none">○ Ces modalités comprennent le financement mixte ou conjoint et l'initiative Debt2Health.○ Notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les buts et objectifs spécifiques ;▪ la structure ;▪ les partenaires concernés ;▪ les montants ;▪ les délais ;▪ les modalités d'utilisation ;▪ la cohérence avec la demande de financement et les ripostes nationales.

Si aucune méthode de financement innovant n'a été utilisée, indiquer « Aucune méthode de financement innovant utilisée ».

Section 2. Mise en œuvre

Principaux risques et mesures d'atténuation

Le Fonds mondial a relevé les domaines de risques programmatiques suivants devant être pris en compte lors de l'élaboration de la demande de financement :

- A. Achat de produits de santé, gestion des produits de santé et activités de laboratoire ;

B. Flux des données en provenance des points de prestation de services ;

C. Questions financières ou fiduciaires.

Pour chacun des domaines de risque, les candidats doivent fournir jusqu'à trois principaux risques et mesures d'atténuation (pour un total allant jusqu'à neuf). Dans le cas où les candidats considèrent qu'il n'existe aucun risque important, ils doivent confirmer qu'ils ont évalué la question et qu'ils n'ont relevé aucun risque important.

Les candidats peuvent mentionner d'autres risques lors de l'établissement de la subvention, mais ne doivent pas les ajouter dans la demande de financement.

Question 2.1.A : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés à l'achat de produits de santé, à la gestion des produits de santé et aux activités de laboratoire.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque	Éléments à considérer
<ul style="list-style-type: none">○ Risques émergents pour les systèmes de laboratoire, accompagnés de toute mesure d'atténuation correspondante, du nom de la personne responsable et d'une mention indiquant si les risques sont déjà atténués.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les risques liés à la gestion des déchets de laboratoire.○ Prendre en compte les capacités en matière de ressources humaines, l'entretien des équipements de laboratoire, les systèmes d'assurance qualité, l'infrastructure de laboratoire et l'intégration de plateformes de diagnostic des maladies.
<ul style="list-style-type: none">○ Risques émergents pour l'achat, la quantification et la mise au rebut des produits de santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les risques liés à la portée, à l'envergure et à la couverture géographique.○ Prendre particulièrement en compte les modalités liées à la chaîne d'approvisionnement pour le stockage et la distribution des produits ainsi que la gestion des déchets pharmaceutiques.
<ul style="list-style-type: none">○ Risques émergents pour les activités liées à la chaîne d'approvisionnement nationale.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte la gestion, le stockage et la diffusion des données.○ Prendre en compte la gestion des déchets.○ Prendre en compte les risques pouvant nuire à l'aboutissement des livraisons.
<ul style="list-style-type: none">○ Risques émergents pour la qualité des produits de santé.	

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui	

ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Question 2.1.B : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés au flux des données en provenance des points de prestation de services.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque	Éléments à considérer
<ul style="list-style-type: none">○ Risques émergents pour le flux des données de systèmes de suivi et d'évaluation allant des points de prestation de services au bénéficiaire principal ou au Fonds mondial.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les risques liés à la portée, à l'envergure et à la couverture géographique.○ Prendre en compte les risques liés à la collecte des données requises, à leur qualité et à leur utilisation pour mesurer l'impact des programmes et orienter les décisions relatives aux programmes.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer pourquoi les risques ne peuvent pas être atténués et devraient être acceptés.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Question 2.1.C : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés aux questions financières et fiduciaires.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque	Éléments à considérer
<ul style="list-style-type: none">○ Risques liés aux questions fiduciaires ou de fraude selon les modalités de mise en œuvre ou les nouvelles activités suggérées.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les principaux moteurs et principales causes fondamentales des risques liés aux domaines suivants :<ul style="list-style-type: none">▪ Flux des fonds.▪ Contrôles internes.▪ Fraude, corruption et vol.▪ Rapport coût-efficacité (économie).

- Risques liés à la comptabilité et aux rapports financiers selon les modalités de mise en œuvre ou les nouvelles activités suggérées.
- Prendre en compte les principaux moteurs et principales causes fondamentales des risques liés aux modalités d'audit et de gestion financière.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer pourquoi les risques ne peuvent pas être atténués et devraient être acceptés.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Si une modalité de paiement en fonction des résultats est jointe à la demande de financement, décrire les modalités de mise en œuvre et les risques concernant le paiement (le cas échéant).

Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer

La présente liste de vérification rappelle au candidat chacun des éléments clés à soumettre avec la demande de financement, en plus des exigences de dépôt et de liens vers d'autres ressources pertinentes à la démarche adaptée aux plans stratégiques nationaux.

Documents examinés par le Comité technique d'examen des propositions

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande de financement adaptée aux plans stratégiques nationaux	Le formulaire de demande est utilisé pour proposer et justifier le financement demandé.	Le candidat est informé dans sa lettre d'allocation s'il doit utiliser le document type de la demande adaptée aux plans stratégiques nationaux.	Le présent document fournit des instructions pour remplir le document type de la demande adaptée aux plans stratégiques nationaux.	Des webinaires et des formations en ligne sur le document type de la demande adaptée aux plans stratégiques nationaux seront offerts sur la plateforme iLearn.	L'équipe de pays remettra au candidat le document type de demande de financement en format Word. Des versions PDF sont disponibles sur le site Web du Fonds mondial à titre de référence.
<input type="checkbox"/> Cadre de performance	Le cadre de performance montre comment le candidat fera le suivi des résultats tout au long du programme financé par le Fonds mondial.	Le candidat est tenu de soumettre un cadre de performance avec chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le cadre de performance sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du cadre de performance est transmis par l'équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Budget détaillé	Le budget indique le coût des interventions prioritaires pour le financement.	Le candidat doit joindre un budget détaillé à chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le budget sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du budget est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Tableau des lacunes programmatiques	Le tableau des lacunes programmatiques vise à relever les principales lacunes en matière de couverture dans le pays pour chaque module ou intervention, et à analyser la façon dont ces lacunes peuvent être comblées par le Fonds mondial et d'autres formes d'appui.	Tous les candidats qui demandent le financement des services doivent soumettre ce document. Si aucune prestation de services n'est demandée, le candidat n'a pas à soumettre cette annexe. À la place, il peut utiliser le document type du cadre de performance et ne remplir que la section relative à la mesure du suivi dans le plan de travail.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans chaque document type. Le tableau des lacunes programmatiques concernant les agents de santé communautaires peut être utilisé pour les trois maladies et les SRPS.	Une formation en ligne sur le tableau des lacunes programmatiques sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes . Il existe des tableaux de déficits programmatiques distincts pour : <ul style="list-style-type: none"> • le paludisme. • la tuberculose. • le VIH. • la tuberculose/le VIH. • les agents de santé communautaire.
<input type="checkbox"/> Tableau du paysage de financement	Le tableau du paysage de financement fournit des informations financières sur le financement des stratégies nationales se rapportant à la lutte contre les maladies et aux systèmes de santé.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'équipe de pays du Fonds mondial et le spécialiste en financement de la santé assigné au pays.	Une formation en ligne sur le tableau du paysage de financement sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée	La demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR) représente des modules et des interventions stratégiques	Une PAAR d'au moins un élément (comme l'intensification d'une activité) est requise pour chaque demande de financement. Des interventions déjà approuvées par le Comité technique d'examen des propositions peuvent donc être immédiatement intégrées dans une subvention lorsque des gains	Des instructions sont incluses dans le document type.		Propre à chaque candidat, le document type de la PAAR est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	supplémentaires fondés sur des données probantes et chiffrés en vue d'investissements qui ne sont pas inclus dans le montant de l'allocation.	d'efficacité sont constatés pendant l'établissement de la subvention et sa mise en œuvre. Les candidats peuvent aussi déposer une demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée actualisée pendant la mise en œuvre de la subvention avec l'accord du Secrétariat du Fonds mondial, si cela est justifié par une évolution importante du contexte du pays, ou dans l'hypothèse réaliste où des fonds supplémentaires pourraient devenir disponibles.			
<input type="checkbox"/> Document type de gestion des produits de santé	Cet outil présente l'ensemble des produits de santé et des technologies médicales qui seront financés par le Fonds mondial.	Ce document n'est requis que pour les candidats qui demandent du financement pour couvrir les frais de produits de santé ou les coûts de gestion associés.	Les instructions sont envoyées par l'équipe de pays aux candidats.	Des directives détaillées sont disponibles ici .	Les équipes de pays envoient le document type de gestion des produits de santé aux candidats.
<input type="checkbox"/> Cartographie des modalités de mise en œuvre	La cartographie fournit une présentation visuelle des liens entre les financements, les organisations et les programmes visés par une subvention ou un groupe de subventions.	La cartographie est obligatoire si le programme se poursuit avec le même bénéficiaire principal (RP). En cas de changement de RP, une cartographie mise à jour peut être transmise lors de l'étape d'établissement de la subvention.	Les instructions sont disponibles ici .		
<input type="checkbox"/> Annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS	La présente annexe fournit une analyse des besoins des systèmes de santé et	Le candidat est tenu de déposer la même annexe avec chaque demande de financement et de la mettre à jour si des demandes de financement			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	communautaires ainsi qu'un plan sur la façon dont chacune des demandes de financement répondra collectivement à ces besoins.	distinctes sont déposées à différentes périodes d'examen.			
<input type="checkbox"/> Évaluation des questions de genre (si disponible)	Cette évaluation est utilisée pour mesurer les progrès accomplis quant à la réalisation des objectifs d'égalité des genres dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Si une telle évaluation est disponible, le candidat doit soumettre une évaluation distincte par composante.			
<input type="checkbox"/> Évaluation des obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services, si disponible	Ce document sert à évaluer les programmes existants dans l'optique de lever les obstacles liés aux droits humains et d'élaborer des recommandations d'intensification pour s'attaquer globalement à l'ensemble des obstacles pour toutes les populations.	Si disponibles, des évaluations doivent être déposées pour les composantes du VIH, de la tuberculose et du VIH/tuberculose qui sont incluses dans la demande. Pour les composantes du paludisme, le candidat doit recourir à une évaluation qualitative, notamment à l'aide de l'outil Malaria Matchbox.			
<input type="checkbox"/> Tableaux des données essentielles	Le tableau des données essentielles est un fichier Excel regroupant des chiffres clés relatifs au contexte national et épidémiologique.	Tous les candidats sont tenus de valider les données existantes et de fournir de l'information complémentaire.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	Les candidats sont invités à valider les sections contenant des données préremplies et à fournir les renseignements supplémentaires, comme indiqué.				
<input type="checkbox"/> Plans stratégiques nationaux	Les candidats doivent soumettre les plans stratégiques nationaux (PSN) pertinents.	<p>Dans leur demande, tous les candidats doivent inclure des plans spécifiques au secteur de la santé et à la maladie visée par le financement.</p> <p>Ils doivent aussi inclure tous les PSN pour la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, s'ils sont disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure tous les examens à mi-parcours des PSN, s'ils sont disponibles.</p>			Les candidats intéressés par l'élaboration ou le renforcement de leurs plans stratégiques nationaux doivent prendre contact avec leur équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Documents sur le financement innovant		Seuls les candidats qui utilisent certains mécanismes de financement innovant doivent fournir ces documents.			
<input type="checkbox"/> Documents d'accompagnement relatifs à la pérennité et à la transition	Les candidats doivent fournir des renseignements sur le renforcement de la pérennité de la riposte nationale ou sur la préparation du pays à s'affranchir du	<p>Tous les candidats doivent fournir des renseignements, d'après les données disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure l'évaluation de l'état de préparation à la transition (si disponible), le plan de travail de transition, l'évaluation de la pérennité, le plan de pérennité, etc.</p>			

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	financement du Fonds mondial.	<p>Inclure tous les documents qui appuient les engagements du gouvernement à augmenter le financement de la santé et à assumer le coût des programmes.</p> <p>Inclure tous les documents qui démontrent les contributions du secteur privé, des ONG et des organisations confessionnelles au financement des systèmes de santé et communautaires.</p>			
<input type="checkbox"/> Liste des abréviations et des annexes	Les candidats doivent dresser la liste de tous les documents mentionnés dans la demande de financement et clarifier les abréviations utilisées.	<p>Indiquer si un document est une ressource clé ou s'il est inclus pour étayer un énoncé.</p> <p>Si des mises à jour du PSN sont prévues : préciser à quel moment elles auront lieu.</p>			Les candidats peuvent joindre une liste des abréviations et des annexes dans le format de leur choix. Un document type optionnel est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Annexe des priorités de financement des communautés et de la société civile	Les candidats doivent énumérer les 20 plus hautes priorités identifiées par les communautés lors du dialogue au niveau du pays et de l'élaboration de la demande de financement.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Évaluation des risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels	Cette évaluation sert à cibler et à atténuer les risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Elle est facultative pour chaque demande de financement.		Consulter la Note d'orientation sur la protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels ²⁹ et le Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial . ³⁰	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Description du dialogue au niveau du pays	Les candidats doivent décrire le processus transparent et documenté employé pour faire participer une grande variété de parties prenantes au processus de dialogue	Tous les candidats doivent soumettre ce document.		Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale . ³¹	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

²⁹ Note d'orientation sur la protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels - https://www.theglobalfund.org/media/12432/ethics_protection-sexual-exploitation-abuse-harassment-guidance_note_fr.pdf

³⁰ Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial - https://www.theglobalfund.org/media/6013/corporate_codeofconductforrecipients_policy_fr.pdf

³¹ Directives concernant les critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale - https://www.theglobalfund.org/media/8861/fundingrequest_cmeligibilityrequirements1-2_guidance_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	au niveau du pays duquel découle l'élaboration de la demande de financement.				
<input type="checkbox"/> Approbation de la demande de financement par l'ICN	<p>Les candidats doivent démontrer que chaque membre de l'instance de coordination nationale a approuvé la demande de financement finale.</p>	<p>Le Fonds mondial demande à recevoir des preuves de l'approbation de la demande définitive de financement de la part de tous les membres de l'ICN, ou de leur(s) suppléant(s) désigné(s) en cas d'indisponibilité.</p> <p>Les membres de l'ICN (ou leurs suppléants délégués) qui n'ont pas pu signer la demande de financement peuvent envoyer un courriel de validation au Secrétariat de l'ICN, à soumettre au Fonds mondial en pièce jointe.</p> <p>Dans les cas où un membre de l'ICN ne souhaite pas approuver la demande de financement, il doit en informer par écrit le Fonds mondial à l'adresse suivante : AccessToFunding@theglobalfund.org. Il doit indiquer dans son message la raison pour laquelle il n'appuie pas la demande afin que le Fonds mondial puisse comprendre sa position. Dans ce cas, l'approbation par les suppléants respectifs ne serait pas acceptée.</p>	<p>Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.</p>	<p>Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale.</p>	<p>Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.</p>

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
		Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale ³² pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.			
<input type="checkbox"/> Déclaration de conformité de l'ICN	Les candidats doivent confirmer qu'ils répondent aux six critères d'admissibilité de l'instance de coordination nationale et aux exigences de ciblage de la demande.	<p>La déclaration de conformité de l'ICN est obligatoire.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p> <p>Le respect permanent des critères d'admissibilité tout au long de la mise en œuvre du programme est une des conditions pour accéder aux financements du Fonds mondial.</p>	Pour toute autre question, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale et la Politique relative aux instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Autres documents qui appuient les exigences de cofinancement (y compris les lettres d'engagement)	Les candidats doivent montrer en quoi ils ont respecté les exigences de cofinancement pour la période d'allocation actuelle et comment ils comptent les respecter au cours de la prochaine période d'allocation. Les ministères de la Santé et des Finances doivent	Joindre tout document de cofinancement complémentaire qui ne soit pas exigé dans la demande de financement et le tableau du paysage de financement, notamment la lettre d'engagement, si elle est disponible au moment de déposer la demande.		Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement et le Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement .	Les candidats peuvent joindre les documents d'accompagnement dans le format de leur choix. Un document type optionnel pour le cofinancement est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

³² Politique relative aux instances de coordination nationale - http://www.theglobalfund.org/media/7479/ccm_countrycoordinatingmechanism_policy_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	indiquer leur engagement officiel à atteindre des objectifs de cofinancement concrets et vérifiables.				